

## Le fonctionnement pragmatique et interactionnel des marqueurs rédupliqués *oui oui, non non et si si*

Marta SAIZ-SÁNCHEZ

*Universidad Complutense de Madrid*

marta.saiz@ucm.es

<https://orcid.org/0000-0002-4996-9985>

### Resumen

La reduplicación de los marcadores de acuerdo y desacuerdo se ha estudiado en muchas lenguas desde diversas perspectivas teóricas. Los marcadores *oui oui, non non y si si* del francés se analizan a menudo como versiones reforzadas de las formas simples equivalentes. Nuestro objetivo es describir los efectos que tiene el uso en la conversación de los marcadores reduplicados en la relación entre los hablantes, y en la estructuración de la conversación. Más allá de la noción de *insistencia*, la reduplicación de estos marcadores señala un problema en la construcción del discurso. Primero presentamos la reduplicación a partir de diferentes enfoques teóricos, para después analizar su valor en la interacción basándonos en un corpus de conversaciones espontáneas.

**Palabras clave:** análisis de la conversación, marcadores del discurso, acuerdo y desacuerdo, estructuración de la conversación, autoridad epistémica.

### Résumé

La réduplication de marqueurs d'accord et de désaccord a été étudiée dans beaucoup de langues sous divers angles théoriques. Les marqueurs *oui oui, non non et si si* du français sont souvent analysés comme des versions renforcées des formes simples équivalentes. Notre but est de décrire les effets que produit l'emploi dans la conversation des marqueurs rédupliqués au niveau de la relation entre locuteurs, et au niveau de la structuration de la conversation. Au-delà de la notion d'*insistance*, la réduplication de ces marqueurs signale un problème dans la construction du discours. D'abord nous présentons la réduplication à partir de différentes approches théoriques, pour ensuite analyser sa valeur interactionnelle en nous basant sur un corpus de conversations spontanées.

**Mots clé :** analyse de la conversation, marqueurs du discours, accord et désaccord, structuration de la conversation, autorité épistémique.

### Abstract

The reduplication of agreement and disagreement markers has been studied in many languages from various theoretical perspectives. The French markers *oui oui, non non and si si*

---

\* Artículo recibido el 2/09/2021, aceptado el 14/03/2021.

are often analysed as reinforced versions of the equivalent simple forms. Our aim is to describe the effects of the use of the reduplicated markers in conversation at the level of the relationship between speakers, and at the level of the structuring of the conversation. Beyond the notion of *insistence*, the reduplication of these markers indicates a problem in the construction of discourse. We first present reduplication from different theoretical approaches, and then analyse its interactional value on the basis of a corpus of spontaneous conversations.

**Keywords:** conversation analysis, discourse markers, agreement and disagreement, structure of conversation, epistemic authority.

## 1. Introduction

*Oui, non* et *si* sont les marqueurs d'accord et de désaccord par excellence de la langue française. Toutefois, en écoutant n'importe quelle conversation, on remarquera que les locuteurs emploient très souvent *oui, non* et *si* en les répétant une ou plusieurs fois (Dostie<sup>1</sup>, 2011 : 144). Dans les exemples (1) et (2) – issus du Corpus de Français Parlé Parisien (CFPP2000) sur lequel nous baserons nos analyses<sup>2</sup> – l'intervieweuse S pose des questions à A au sujet de la vie à Paris. En (1), S demande à A si à Montreuil on discutait à l'époque de problèmes économiques. A répond que c'est un sujet lié au type de société dans lequel nous vivons. Ne sachant pas très bien si la réponse équivaut à *oui* ou *non*, S demande à A de confirmer l'assertion *c'est un thème qui revient* :

- (1) 1 S : donc c'est un thème qui revient  
 2 A : alors nous on en parle juste alors + si on ramène ça au quartier + ou à la vie dans les quartiers à Montreuil + j'vous dis c'était pas un thème de discussion particulier  
 3 S : voilà c'était ça  
 4 A : alors on  
 5 S : ma question  
 6 A : discutait on faisait oh on discutait *oui + oui + non non* c'était pas + enfin + à ma à mon à ma à mes souvenirs hein  
 7 S : et vous n'avez pas euh été témoin ou votre femme de je n'sais pas moi de + comportements euh chez les marchands là « ah non c'est trop cher pour moi j' peux plus ! » [...]<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Les travaux de Dostie sur la reduplication portent sur le français québécois. Cependant, ses commentaires sont applicables au français standard. Plus loin seront présentées les analyses sur d'autres langues (français, italien, espagnol, anglais...).

<sup>2</sup> Notre travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche PID2020-113017GB-I00 « Énonciation et pragmatique historique du français », financé par le *Ministerio de Ciencia e Innovación* d'Espagne.

<sup>3</sup> Le CFPP2000 se présente sous forme d'enregistrements accompagnés d'une transcription orthographique segmentée en tours de parole. Les chevauchements sont indiqués, mais il a fallu vérifier cette segmentation car certaines erreurs ont été relevées dans notre recherche. Nous reconnaissons, toutefois, le formidable travail que réalise encore l'équipe de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour construire ce corpus.

[CFPP2000, Entretien d'André Morange]

Pour confirmer l'assertion *c'est un thème qui revient*, A énonce deux fois *on discutait* sous forme assertive, puis il enchaîne avec *oui, oui, non non*. Les deux *oui*, prononcés avec une pause entre les deux, confirment *on discutait*, alors que les deux *non*, prononcés à la suite, annoncent un argument qui va dans le sens inverse du type « mais ce n'était pas le sujet de conversation central ». Il semble que S veuille pousser A à dire que la situation économique avait une grande importance dans les conversations de Montreuil. Ne voulant pas s'opposer frontalement à l'assertion de son allocutaire, A adopte une stratégie concessive : d'abord il marque un accord faible avec le point de vue de S, puis il ajoute un point de vue opposé qui marque le désaccord. Nous reviendrons plus loin sur cet exemple.

En (1), *oui* et *non* ne sont répétés qu'une seule fois avec et sans pause entre les deux éléments, respectivement. En (2), en revanche, *oui* est répété quatre fois. Ici, le reste des locuteurs essaye de faire comprendre à JP qui est le personnage dont on parle. En disant *oui oui oui oui*, JP signale qu'il a compris de qui il s'agit :

- (2) 1 M : mais il y aurait  
 2 S : par exemple il y avait le: eu la la la le le l'Allemand là qui est mort avant-hier  
 3 B : ah l'acteur allemand  
 4 M : l'acteur allemand  
 5 JP : mm  
 6 B : tu sais qui jouait dans: La Vie des autres +  
 7 JP : *ah oui oui oui oui* XX  
 8 B : il vient d'mou- à cinquante-trois ans  
 [CFPP2000, Entretien de Bernard Rosier et de Micheline Rosier]

Le marqueur *oui* rédupliqué enchaîne sur l'assertion *l'acteur allemand, tu sais, qui jouait dans La vie des autres*. *Oui* équivaut à « je sais qui est l'acteur allemand ». La réduplication renforce l'acte assertif en même temps que, d'un point de vue interactionnel, il signale que ce n'est plus la peine de continuer à donner des pistes puisque l'action « faire comprendre quelque chose à quelqu'un » a été réussie. La séquence discursive peut être clôturée.

La réduplication est un phénomène très courant dans l'interaction orale qui a été abordé par beaucoup de chercheurs depuis les années 1970 dans de nombreux champs de la linguistique : syntaxe, sémantique, pragmatique, analyse conversationnelle, stylistique... Pour les analystes de la conversation de tradition anglo-américaine<sup>4</sup> ce phénomène a une importance particulière dans la mesure où « no detail of communication can be discounted a priori as random or arbitrary » (Stivers, 2005 : 133-134). Il existe de nombreuses études ancrées dans cette tradition linguistique qui portent sur les marqueurs d'accord et de désaccord dans de différentes langues, parmi lesquelles

<sup>4</sup> Voir Schegloff (2007) ou Sidnell & Stivers (2012), par exemple.

l'espagnol (Vázquez Carranza, 2017), l'allemand (Golato & Fagyal, 2007), l'anglais (Stivers, 2004), l'estonien (Keevallik, 2010), le finnois (Sorjonen & Hakulinen, 2009) ou l'urdu (Sohail & Pathan, 2013). Pour le français de Québec, c'est Dostie (2007 ; 2011 ; 2013 ; 2016) qui a le plus travaillé sur la réduplication des marqueurs du discours dans une perspective pragmatique. L'auteure a décrit, entre autres, le fonctionnement de marqueurs rédupliques *bon bon* et *là là*, ou de certains verbes à l'impératif pragmatialisés<sup>5</sup> comme *tiens tiens*. Signalons également d'autres études comme la comparaison de *non non* en italien et en français de Floricic et Mignon (2007), ou les travaux de Lefevre et Legallois (2020) sur *oui oui*<sup>6</sup>, et de Opperman-Marsaux (2019) sur *voilà voilà*. Mais la réduplication ne se borne pas aux marqueurs du discours. Par exemple, Hammer (1997) s'est penché sur la réalisation multiple d'adjectifs, et, dans un numéro monographique de la revue *Faits de Langue* (Michaud & Morgenstern (éds.), 2007), ont été abordés des phénomènes de réduplication phonétique, nominale ou verbale.

La littérature sur la réduplication est abondante. Et il n'est pas facile d'apporter de la nouveauté à ce sujet, si ce n'est travers le croisement de différentes études pour définir d'une façon plus précise quel est le rôle de la réduplication dans la conversation appliquée, notamment, aux marqueurs d'accord et de désaccord *oui*, *non* et *si*. Tous les auteurs cités ci-dessus soutiennent que la structure rédupliquée présente une valeur pragmatique différente de celle du même élément non-rédupliqué. Autrement dit, dans l'interaction, les marqueurs rédupliques permettent d'accomplir des actions<sup>7</sup> différentes de celles qu'accomplissent les marqueurs sous leur forme simple. En nous basant sur tous ces travaux antérieurs, ancrés dans des théories différentes, nous montrerons que, outre la valeur pragmatique de base d'accord ou de désaccord de *oui*, *non* et *si*, les marqueurs rédupliques *oui oui*, *non non* et *si si* jouent un rôle au niveau épistémique

<sup>5</sup> Dans son étude sur la réduplication en estonien, Keevallik (2010) attribue aux impératifs rédupliques un rôle saillant dans l'interaction sociale. Ces structures peuvent marquer aussi bien l'adhésion que l'opposition aux propos de l'allocutaire. Nous pensons que cela peut s'appliquer également, en français, à la réduplication d'impératifs qui n'ont pas subi un processus de pragmaticalisation (i.e. *tiens tiens*). Voici un exemple de *Frantext* :

L'enveloppe, je le voyais, portait l'en-tête du Persönlicher Stab des Reichsführers-SS. « Moi, je sais », continua-t-il sur le même ton. Son visage s'éclaircit : « Félicitations, cher ami. Tu caches bien ton jeu. J'ai toujours su que tu étais plus dégourdi que tu en avais l'air. » Il tenait toujours le pli. « *Prends, prends* » Je le pris, le décachetai, et en tirai une feuille, [...]. [Littell, *Les Bienveillantes*, 2006 : 495]

<sup>6</sup> Ces deux études sur *oui oui* et *non non* adoptent une perspective syntaxique très intéressante qui vise à analyser la place qu'occupent ces marqueurs dans la prédication. Les auteurs apportent aussi des manipulations qui permettent distinguer les formes rédupliquées des formes simples, comme par exemple l'introduction dans un discours indirect.

<sup>7</sup> En suivant les travaux sur l'analyse de la conversation de tradition anglo-saxonne (Schegloff, 2007 ; Sidnell & Stivers, 2012), nous emploierons le terme *action* pour désigner *grosso modo* ce que la théorie des actes de langage appelle *acte de langage* ou *force illocutoire*.

dans la relation entre locuteurs, ainsi qu’au niveau de la structuration de la conversation. Pour ce faire, nous commencerons par présenter les descriptions de la reduplication proposées par des auteurs de traditions linguistiques différentes. Ensuite, nous proposerons une description pragmatique et interactionnelle<sup>8</sup> des marqueurs *oui oui*, *non non* et *si si*, basée sur un corpus d’occurrences issues de conversations spontanées. Nous terminerons par une conclusion qui tentera d’unifier les valeurs pragmatiques et interactionnelles des marqueurs redupliqués dans les différents contextes d’apparition.

## 2. Définition(s) de reduplication

Dans n’importe quelle conversation spontanée il est facile d’identifier nombre de termes et d’expressions qui sont prononcés plusieurs fois de façon immédiate et significative. Dans cette partie nous présenterons deux approches théoriques<sup>9</sup> pour définir la reduplication : l’approche pragmatique, dont Gaétane Dostie est la principale contributrice dans le domaine francophone, et l’approche conversationnelle, décrite en détail par Tania Stivers (2004) – et employée postérieurement par beaucoup d’auteurs –, qui se centre davantage sur les effets de la reduplication dans l’interaction.

Dans le cadre de l’approche pragmatique, Dostie (2007 ; 2011 ; 2013 ; 2016)<sup>10</sup> distingue la *reduplication pragmatique* et la *reduplication lexicale*. Il y a reduplication pragmatique lorsqu’un terme, une expression ou un marqueur du discours sont réalisés au moins deux fois à la suite sous un même contour prosodique. La répétition vient renforcer un aspect sémantique de l’élément répété sans qu’il y ait changement de signification. Il s’agit d’une stratégie (involontaire) pour intensifier le discours ou l’énonciation. Dans un énoncé comme *il est grand, grand*, la reduplication équivaut à « très grand ». En ce qui concerne *oui oui* et *non non*<sup>11</sup>, la reduplication renforcerait l’acte confirmatif ou réfutatif que le marqueur simple réalise, en soulignant « l’implication du locuteur dans l’échange auquel il participe » (Dostie, 2011 : 144) :

- (3) 1 S : donc vous vous avez connu *vous êtes un une enfant de cette réforme*  
**vous avez vu cela**  
 2 Y : ah ben mes enfants  
 3 S : oui j’ai je suis je suis

<sup>8</sup> La *conversation* est la forme prototypique de l’*interaction* verbale entre membres d’une communauté linguistique (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 6-8).

<sup>9</sup> Faute d’espace, nous ne présenterons pas toutes les études sur la reduplication publiées depuis les années 1970. Nous nous contenterons de mentionner ici les travaux fondateurs de Moravcsik (1978), de Müller (1996) et de Tannen (1987), ainsi que de renvoyer à Keevallik (2010) pour un aperçu du phénomène de la reduplication chez d’autres auteurs antérieurs.

<sup>10</sup> Nous résumons ici les points essentiels sur la reduplication, longuement développés par Dostie dans ses études. Pour plus de détails et d’exemples, nous renvoyons aux travaux originaux.

<sup>11</sup> Dostie (2011) n’envisage pas le marqueur *si* qui signale l’opposition à un contenu sémantique négatif. Dans la variété du français québécois sur laquelle l’auteure travaille, le système de marqueurs d’accord et de désaccord se limite à *oui* et *non*, *si* n’étant pas employé.

- 4 Y : c'est mes enfants c'est pas moi *non non* c'est mes enfants mes enfants euh **oui oui** j'ai eu des j'ai eu je lai vu entre mon fils aîné et mon second fils mon fils aîné il y a qu'une partie de sa classe qui est passée à Duruy mon second fils toute la classe est passée à Duruy et le lycée Victor Duruy n'a pas baissé comme niveau je m'empresse de dire donc c'était quand même positif  
[CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]

En (3), *non non* contredit de façon renforcée l'assertion *vous êtes une enfant de cette réforme*. La reduplication permettrait d'insister sur le point de vue contraire à celui que présente l'allocutaire. À l'intérieur de la réplique 4, *oui oui* enchaîne sur le segment *vous avez vu cela* avec lequel la locutrice se montre d'accord. Contrairement aux marqueurs simples, *oui oui* et *non non* accompliraient des actes d'accord et de désaccord renforcés.

Cette valeur de renforcement se retrouve aussi dans la reduplication de verbes à l'impératif comme *donne donne* ou *viens viens* : la reduplication permet d'intensifier en quelque sorte l'action requise par l'injonction. Ceci a déjà été remarqué par Keevalik (2010 : 804) pour l'estonien : « Imperative forms of verbs, when doubled, regularly function as urgings ».

Le deuxième type de reduplication présenté par Dostie, la *reduplication lexicale*, permet la création d'un nouveau lexème sémantiquement et pragmatiquement distinct de la forme simple. Un exemple est le participe présent du verbe *gagner* dont la forme redupliquée *gagnant-gagnant* correspond à une locution adjectivale. Les marqueurs du discours sont aussi susceptibles de donner de nouveaux marqueurs redupliqués. L'un des cas paradigmatiques est *tiens tiens*, nouveau marqueur redupliqué issu de l'impératif *tiens* pragmatialisé préalablement<sup>12</sup> (Dostie, 2004). Il en est de même pour la particule *ben* du français québécois, dont la forme redupliquée *ben ben* a, en contexte négatif, une fonction pragmatique différente de celle de la forme simple *ben* (Dostie, 2013).

Une question importante dans l'approche pragmatique concerne la pragmatocalisation des expressions redupliquées. L'étude de Oppermann-Marsaux (2019) sur *voilà voilà* tente de définir les critères pour attribuer à certaines occurrences de la forme redupliquée *voilà voilà* le statut de marqueur du discours à part entière, avec un usage pragmatique différent de celui du marqueur simple *voilà*. À notre avis, la frontière entre marqueur composé d'un terme redupliqué et marqueur redupliqué reste floue, surtout quand le processus de pragmatocalisation est en cours. Celui-ci est l'un des problèmes que nous rencontrons pour la description de *oui oui*, *non non* et *si si* : il n'est pas facile

<sup>12</sup> De manière simpliste nous dirons que la grammaticalisation est le processus par lequel un élément du lexique développe un emploi grammatical, comme par exemple le nom *pas* qui est passé dans la catégorie des adverbes de négation. La pragmatocalisation aboutit à la création d'éléments pragmatiques, externes à la prédication de la phrase. C'est le cas des marqueurs *tiens !* ou *genre !* Pour des études complètes sur ces deux notions, consulter Dostie (2004) et Dostie et Pusch (2007).

de déterminer si ce sont de nouveaux marqueurs avec des valeurs différentes de celles des marqueurs simples, ou si c'est le phénomène de la reduplication qui modalise le discours<sup>13</sup> comme le ferait un marqueur nouveau.

La question de la prosodie est également centrale. Le problème, déjà pointé par Lefeuvre et Legallois (2020), est qu'il est très difficile de « découper » les marqueurs redupliqués sans avoir accès à l'enregistrement. Il y a reduplication lorsque les (au moins) deux termes sont prononcés sans pause, sous un seul contour prosodique :

- (4) 1 S : on voit vraiment les une boutique de fringues après une autre boutique de fringues s'installer  
 2 Y : ah mais bien sûr *non non non non + ah non non non non* le boulevard Michel n'existe plus la Sorbonne et le boulevard Saint Michel ce qu'on appelle le quartier latin n'existe plus  
 [CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]
- (5) 1 S : oui et ça n'a pas été un crève-cœur alors de quitter les deux-cent mètre carrés  
 2 Y : ça a été ça a été un peu dur  
 3 S : et surtout votre quartier  
 4 Y : non  
 et c'est surtout *oui + oui*  
 5 S : non pas  
 6 Y : *si si + si si*<sup>14</sup> ça a été c'était comme de quitter le ventre de ma mère  
 [CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]

En (4), les huit *non* sont regroupés en deux réalisations quadruples, la deuxième précédée de *ah*. En (5), les deux *oui* (tour de parole 4) sont réalisés de façon séparée. Il ne s'agit pas d'une reduplication, ce sont des répétitions, deux réalisations distinctes de *oui*. Les quatre *si* (tour de parole 6) sont réalisés par paires avec une pause entre les deux. Ce sont deux occurrences de la reduplication de *si*.

La deuxième perspective théorique depuis laquelle on a décrit la reduplication est l'approche conversationnelle. Les travaux mentionnés dans l'introduction pour les langues autres que le français s'inscrivent dans cette perspective. Tous les auteurs distinguent *répétition* et *reduplication*. La répétition correspond à l'énonciation à plusieurs reprises d'un marqueur pour accomplir à chaque répétition la même action. En revanche, dans la reduplication, l'unité de base est répétée plusieurs fois sous un même

<sup>13</sup> Bert *et al.* (2008 : 686) regroupent sous l'expression *ressources linguistiques* toutes les formes linguistiques et les phénomènes interactionnels et linguistiques associés à la production du discours en interaction (*i.e.* la position dans le tour de parole, les chevauchements...). La reduplication ferait partie des phénomènes interactionnels qui contribuent à la construction de l'interaction.

<sup>14</sup> Nous corrigeons ici la transcription fournie sur le site <https://cocoon.huma-num.fr> où les deux premiers *si* sont attribués à la locutrice S. Nous avons également supprimé un *si* en trop.



contour prosodique pour accomplir une seule unique action<sup>15</sup>. Dans l'exemple (1), nous trouvons un *oui* répété et un *non* rédupliqué (*on discutait on faisait oh on discutait oui + oui + non non*). Il y a une pause entre le premier *oui* et le deuxième. Chaque énonciation de *oui* constitue une action indépendante. Pour *non non*, dans la perspective de Stivers (2004), le marqueur rédupliqué signale que le discours de l'allocutaire n'est pas nécessaire : le locuteur A a déjà donné assez d'informations sur le sujet traité et il estime que ce n'est pas la peine de continuer à en parler.

Stivers (2004) définit les *multiple sayings* de la façon suivante :

- a) Il s'agit de la répétition d'un mot, d'une phrase ou d'un énoncé ;
- b) dans un même tour de parole (par le même locuteur) ;
- c) au moins deux fois ;
- d) sous un même contour prosodique ;
- e) et l'expression rédupliquée a une fonction communicative propre, parmi lesquelles signaler la volonté du locuteur d'arrêter l'unité interactionnelle en cours.

Dans cette perspective conversationnelle, la réduplication est perçue comme un moyen linguistique pour signaler un problème dans la construction du discours. Elle sert à modaliser le discours autrement que par l'introduction d'un élément lexical<sup>16</sup>. Cette façon de concevoir la réduplication contraste avec les notions d'*intensification*, *emphase* ou *renforcement*, qui reviennent souvent dans l'approche pragmatique. Nombre d'auteurs<sup>17</sup> ont tenté de définir les caractéristiques de l'intensité en tant que

<sup>15</sup> Keevallik (2010 : 801-803) distingue *syntactic repetition* et *syntactic reduplication*. La répétition syntaxique correspond à l'énonciation multiple d'un mot ou d'une combinaison de mots pas forcément grammaticalisés (*i.e.* un verbe à l'impératif). Chaque élément peut être énoncé par un locuteur différent, espacés par des pauses. La réduplication syntaxique correspond à la répétition uniquement deux fois d'un même item par un seul locuteur. Cette répétition est produite et comprise comme réalisant une seule action et non pas comme réalisant deux fois la même action. Dans une perspective plutôt syntaxique, Floricic et Mignon (2007 : 55) emploient les termes *réitération* et *redoublement* pour désigner ce que nous appelons répétition et réduplication, respectivement.

<sup>16</sup> Dostie (2011 : 151) explique cela aussi en citant Vion (2003 : 219) : « il existe une diversité de formes et de phénomènes qui relèvent de la modalité et qu'«il n'est même pas certain que toutes les formes aient été recensées, surtout concernant les pratiques orales de la langue» ».

<sup>17</sup> Kleiber (2013) distingue l'intensité-force, qui correspond à une variation graduelle d'une certaine propriété – comme la propriété « confort » dans *le canapé est très confortable* –, et l'intensité-propriété, qui ne correspond pas à une détermination quantitative comme précédemment, par exemple « lorsque l'on parle d'intensité d'un son, d'une couleur, d'une odeur, de la pluie, de la chaleur [...], l'intensité dont il s'agit est bien une propriété » (Kleiber, 2013 : 71). Pour Romero (2007), l'intensité implique un écart entre deux états. Si l'écart est quantitatif, on parlera d'*amplitude* et s'il est qualitatif, de *contraste*. Dans tous les cas, l'intensité est une notion d'ordre scalaire. Anscombe et Tamba (2013 : 4) mettent l'accent sur les « chevauchements constants entre l'*intensité*, l'*intensification* ou le *haut degré* et des interférences avec la *quantification* et la *scalarité* ». Pour ces auteurs, la notion d'*écart* ne rend pas compte des propriétés linguistiques de l'intensité. Anscombe et Tamba (2013 : 5-6) parlent plutôt d'une variation unidimensionnelle qui « peut s'appuyer sur [une] scalarité dont les degrés sont distingués au niveau



catégorie linguistique reliée à des phénomènes lexicaux, sémantico-syntaxiques, prosodiques, ou énonciatifs et argumentatifs (comme la reduplication, selon Anscombe et Tamba (2013)). En linguistique, la définition d'intensité fait appel aux notions de *gradabilité* ou de *scalarité*. Kleiber (2013) explique que, dans un énoncé comme *Anne est très belle*, l'adverbe *très* implique que la beauté de Anne se situe à l'extrémité de l'échelle « beauté ». Il s'agit d'une qualité intensifiée (la beauté) qui autorise une paraphrase nominale de type *l'intensité de la beauté d'Anne* ou *une beauté intense*. Mais tous les adjectifs n'autorisent pas cette paraphrase. Dans le cas de *la voiture est très confortable*, l'adverbe *très* ne situe pas le confort de la voiture à un haut degré de l'échelle « confort ». Ici l'intensité correspond elle-même à une propriété, qui rend les SN ? *l'intensité du confort de la voiture* et ? *un confort intense* pour le moins étranges (Kleiber, 2013 : 70-72). Ce test permet à Kleiber de distinguer, dans le domaine des adverbes d'intensité, les contextes où l'intensité correspond à une propriété (le cas du confort), et ceux où elle correspond à une quantité qualitative (le cas de la beauté).

L'étude de Kleiber (2013) est fort intéressante, mais la notion d'intensité nous pose des difficultés si elle est appliquée à l'accord et au désaccord entre locuteurs. Les mêmes tests proposés par Kleiber donnent des résultats ambigus. Si nous acceptons facilement des SN comme *un désaccord intense* et *l'intensité du désaccord*, il n'en va pas de même avec ? *un accord intense* et ? *l'intensité de l'accord*. Il semblerait que le désaccord soit une notion scalaire, alors que l'accord non – la scalarité étant l'une des caractéristiques de l'intensité linguistique. Nous pensons que des difficultés d'ordre métalinguistique s'entrecroisent dans ce type d'analyse.

Romero (2007 : 64) tente d'appliquer aussi la notion d'intensité aux actes de langage, menaçants et flatteurs, qui peuvent aussi être intensifiés ou atténués (désintensifiés), ce qui conviendrait mieux à la reduplication de nos marqueurs, dont la valeur est essentiellement pragmatique. Au sujet de la valeur d'intensification de la reduplication, Stivers (2004 : 261) explique que les « multiple sayings are not simply upgrades on the single token. In fact, at times the interactional work being done by the repeating of the item may be at odds with the work being done by the single item ». L'auteure ajoute, à juste titre, que « halting a course of action is at odds with acknowledgment » (Stivers, 2004 : 269). En effet, la reduplication signale l'apparition d'un problème dans le discours antérieur, en invitant l'allocutaire, dans certains cas, à clore la séquence conversationnelle en cours, ce qui n'est pas précisément une marque de connivence (Stivers, 2004 : 269). Le marqueur simple *oui* indique l'accord, alors que le marqueur redupliqué *oui oui* signale, en plus, qu'il y a un problème, et, par conséquent, un désaccord à un autre niveau. La valeur d'accord n'est pas renforcée. Dostie (2011 : 147) signale cela également pour certaines valeurs de *non non*, mais elle ne semble pas systématiser cette valeur de la reduplication.

---

lexical [...], sur des marques adverbiales spécifiques [...], ou enfin correspondre à une relation d'ordre externe ».

Keevallik (2010 : 801) explique aussi que les concepts *intensification*, *emphase* et *renforcement* s'apprennent de manière difficile en linguistique. Comment pouvons-nous prouver que *oui oui* « a plus de force » que *oui* tout court ? Quelles seraient les conséquences de cette emphase au niveau discursif ? Y a-t-il uniquement une échelle qui aille du pôle « désaccord » au pôle « accord », ou s'agit-il de deux échelles différenciées, l'échelle « accord » et l'échelle « désaccord » ? Keevallik (2010) aborde la reduplication comme un outil linguistique qui permet d'accomplir des actions dans l'interaction sociale. Les approches communicationnelles attribuent à la reduplication une valeur iconique ou d'indice, dans la mesure où le phénomène sert de voyant, de signal de quelque chose, en l'occurrence de l'apparition d'un problème.

Sans rejeter complètement l'analyse pragmatique proposée par Dostie (2011) des marqueurs *oui oui* et *non non* comme des versions renforcées des marqueurs simples, notre objectif est de définir de façon générale l'effet que produit la reduplication des marqueurs d'accord et de désaccord au niveau conversationnel. Il s'agit de réfléchir au phénomène de la reduplication en soi, plutôt qu'aux particules redupliquées. Le produit d'une reduplication peut être plus ou moins pragmatiqué, mais le processus en soit *marque* le discours (dans un sens très large). Pour nous, l'accord et le désaccord sont des notions binaires, et l'impression d'une valeur d'intensification ou de renforcement de la reduplication est dérivée de la valeur pragmatique primaire de ce phénomène.

### 3. La reduplication de *oui*, *non* et *si*

La reduplication des marqueurs d'accord et de désaccord de *oui*, *non* et *si* intervient au niveau épistémique dans la définition de la relation entre locuteurs, ainsi qu'au niveau de la structuration de la conversation. Pour décrire le fonctionnement pragmatique et interactionnel des marqueurs redupliqués *oui oui*, *non non* et *si si*, nous avons analysé un corpus de 247 occurrences des marqueurs *oui/ouais*<sup>18</sup>, *non* et *si* redupliqués, où l'élément de base est réalisé au moins deux fois. Le tableau 1 montre la distribution des marqueurs simples et redupliqués dans le corpus utilisé. Les occurrences ont été relevées dans quatre entretiens du *CFPP2000*<sup>19</sup>, ce qui représente un total de 5 heures

<sup>18</sup> Quoiqu'il existe des différences entre *oui* et *ouais*, dans cette étude nous assimilerons l'emploi des deux marqueurs. Dans notre corpus, nous remarquons que certains locuteurs n'emploient presque jamais *ouais* (Yvette Audin), alors que d'autres l'utilisent constamment (Bernard Rosier). Pour une étude syntaxique, sémantique et pragmatique de *ouais* voir Péroz (2009).

<sup>19</sup> Il s'agit des entretiens d'André Morange, d'Yvette Audin, de Bernard et Micheline Rosier, et de Blanche et Jean-Claude Duchemin et Reine Cérêt. Les enregistrements audio sont accompagnés d'une transcription en orthographe avec les tours de parole alignés. Aucune marque prosodique n'y est ajoutée, ce qui a rendu nécessaire l'écoute attentive de tous les segments où apparaissent les marqueurs de notre étude. L'analyse que nous proposons ici distinguera uniquement la réalisation répétée d'un même marqueur simple et la réalisation au moins deux fois d'un même item avec une valeur pragmatique propre. Un même marqueur redupliqué peut avoir des valeurs différentes selon le placement de l'accent

et 55 minutes d'enregistrement<sup>20</sup> :

	MARQUEURS SIMPLES	MARQUEURS RÉDUPLIQUÉS		
		2 RÉALISATIONS	PLUS DE 2 RÉALISATIONS	TOTAL
oui	885	120	19	138
ouais	136	19	1	20
non	519	68	11	79
si <sup>21</sup>	32	9	0	9
<b>TOTAL</b>	<b>1572</b>	<b>216</b>	<b>31</b>	<b>247</b>

Tableau 1. Distribution des occurrences simples et rédupliquées de *oui/ouais*, *non* et *si* du corpus

Comme nous l'avons déjà dit, selon Stivers (2004), la réduplication constitue un indice du fait que la discussion en cours est devenue problématique pour le locuteur et qu'il souhaite arrêter la séquence discursive. Souvent, la multiplication des marqueurs *oui*, *non* et *si* – mais aussi d'autres comme *du tout* – vise à couper la parole à l'allocutaire. L'exemple (6) illustre cela de manière quelque peu excessive :

- (6) 1 A : j'ai vu une personne avec des gants ben ça je comp- ça je je dis euh je  
peux pas comprendre donc ça enfin ça m'agresse quand même  
2 S : ça vous n'avez pas eu  
3 A : je sais même pas je suis  
4 S : dans votre immeuble  
5 A : je suis à dix kilomètres de ça quoi enfin à dix-mille lieues de ça quoi  
c'est  
6 S : vous n'avez pas dans votre entourage proches des gens qui + +

phonétique sur le premier ou le deuxième élément. À ce sujet, voir l'étude pour l'allemand de Golato et Fagyal (2008), dans laquelle sont distinguées deux réalisations du marqueur rédupliqué *jaja* (<sup>^</sup>*jaja* et *ja^ja*) avec une prosodie et une valeur interactionnelle différentes.

<sup>20</sup> Pour des questions de lisibilité, dans certains cas nous avons modifié la segmentation en tours de parole des transcriptions originales. Nous signalerons, si nécessaire, les éventuels recouvrements des interventions des locuteurs. Néanmoins, nous renvoyons aux enregistrements, disponibles sur internet, pour une meilleure compréhension de nos analyses.

<sup>21</sup> Des 1.819 réalisations de *oui/ouais*, *non* et *si*, simples et rédupliquées, de notre corpus, seulement 41 correspondent à *si*. Le marqueur *si* de contradiction est sous-représenté par rapport à *oui/ouais* et *non*. Étant donné que *si* constitue normalement une réponse non-préférée (Pomerantz, 1984), dans les interactions standard, il y est moins présent que *oui*, qui ne marque que l'accord, et que *non*, qui marque aussi bien l'accord que le désaccord. Ceci n'a rien de surprenant dans le contexte d'interviews sur l'endroit où habite l'interviewé, qui incitent à l'entente entre locuteurs. En revanche, d'autres corpus appartiennent au domaine de la confrontation, comme celui utilisé par Kerbrat-Orecchioni (2012 ; 2016), issu des sept premiers débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Dans ce corpus le désaccord est exhibé ouvertement et volontiers souligné. Bien que nous n'ayons pas pu consulter ce corpus de débats politiques, nous pensons que *si* doit y abonder.

- 7 A : non du tout + + du tout + du tout + du tout + +  
 8 A : non mais ça c'est c'est c'est + comme c'est très personnel + + si vous voulez c'est pas voilà c'est personnel c'est des choses personnelles + c'est pas + X j' suis allé travailler au Maroc là y a y a quelques temps + chez les à Casablanca les jeunes femmes la plupart sont pas voilées du tout quoi + enfin voy- vous voyez c'est pas enfin + c'est pas + c'est pas quelque chose de  
 9 S : en tout cas ça ça n'était pas un thème de  
 10 A : *ah non non + non non + non non non non non + non non non + non* c'est découvrir +  
 11 S : importantXXXXXXXXXXXX  
 12 A : découvrir une culture différente à travers + la religion + essentielle-ment parce que c'est quand même quelque chose euh + [...]  
 [CFPP2000, Entretien d'André Morange]

Déjà avant le fragment que nous proposons, l'intervieweuse pose des questions à A sur la présence de la bourka dans son quartier. Face à l'insistance de S, au tour de parole <sup>72</sup>, A répète trois fois l'expression réfutative *du tout*. A développe ensuite une réponse en expliquant que la question de la bourka n'a pas d'importance pour lui (tdp 8). S essaye d'intervenir de nouveau en relançant le sujet (*en tout cas ça ça n'était pas un thème de...*), ce à quoi A répond en démultipliant les *non*, regroupés par deux, par trois ou par quatre (tdp 10). Les différentes constructions rédupliquées permettent de réfuter le contenu du discours de l'allocutaire et aussi de priver de parole l'allocutaire en recouvrant le discours de celle-ci.

En (7), la multiplication de *oui* permet à la locutrice de recouvrir avec sa parole les quelques secondes pendant lesquelles l'allocutrice tente d'intervenir pour préciser ce qu'implique que les gens se connaissent de génération en génération :

- (7) 1 Y : des maraîchers et les familles de bouchers de volaillers et cetera ce sont des dynasties hein ce sont des par exemple le marché le boucher de un des principaux bouchers de du marché de Breteuil euh c'est la troisième génération c'est oui ma mère a connu avant la guerre le le grand-père en fait du mari de la jeu de la femme qui est maintenant du couple qui est maintenant  
 2 S : donc en même temps ils ont vu grandir les enfants  
 3 Y : *ah oui oui oui oui oui*  
 4 S : ils connaissent les familles  
 5 Y : *ah oui oui oui oui oui oui oui oui* elle sait très bien que je viens à ce marché depuis euh très très longtemps alors maintenant comme elle sait qu [...]  
 [CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]

<sup>22</sup> Dorénavant *tdp*.

La particule *oui* ne peut être qu'une marque d'accord, mais la multiplication de *oui* aux tdp 3 et 5 marque un rejet au niveau énonciatif. Y est d'accord avec S, mais elle refuse en quelque sorte que l'information sur le fonctionnement du quartier à l'époque soit énoncée par S, qui, contrairement à Y, n'y habitait pas. Les tdp 4 et 5 sont superposés. Y ne cesse d'énoncer des *oui* jusqu'à ce que S ne termine d'énoncer *ils connaissent les familles*. En soi, Y ne cherche pas à couper la parole à son allocutaire, puisque S lui a sollicité une information, mais Y n'élabore pas sa réponse (*elle sait très bien que je viens...*) avant que S n'ait cessé de parler. La multiplication de *oui* se superpose au discours de l'allocutaire en tentant d'imposer le silence pour parler. Y réclame de cette façon son droit de répondre avant que S termine son intervention.

De façon générale, la reduplication signale un problème dans le discours antérieur. Golato et Fagyal (2008) proposent (pour l'allemand) trois types de problèmes qui entraînent l'apparition d'un marqueur d'accord ou de désaccord redupliqué :

- a) le locuteur A demande au locuteur B de donner son avis sur quelque chose dont on a parlé de façon explicite ou implicite précédemment ;
- b) le thème de l'intervention du locuteur A n'est pas pertinent, il s'éloigne du sujet principal de la discussion, auquel il faut revenir ;
- c) le locuteur B réclame une autorité épistémique sur ce que le locuteur A a dit, autrement dit, B « a plus le droit » que A de donner son opinion sur le sujet en question.

Ci-dessus nous illustrons avec des occurrences de notre corpus ces trois cas de figure.

**a) Le locuteur A demande au locuteur B de donner son avis sur un sujet abordé précédemment de façon explicite ou implicite**

Dans l'exemple (8), la locutrice Y parle de ce qu'elle faisait après l'école quand elle était petite, par exemple du patin à roulettes (tdp 2). S demande ensuite à Y si les jeux de ses enfants étaient les mêmes que les siens. Parmi ces différences, S suggère, de façon surprenante, le patin à roulettes :

- (8) 1 S : oui + donc vous rentriez à la maison mais y avait deux-cent mètres carrés d'accord ?
- 2 Y : voilà on rentrait à la maison et on jouait à la maison et puis on allait jouer chez des petits amis et + voilà mais on allait et on allait euh + beaucoup se promener + c'est-à-dire ce qu'on a + on nous emmenait au jardin c'est-à-dire quand c'étaient les mères euh alors c'étaient des mères qui travaillaient pas d'mon temps et puis moi à la génération d'mes enfants c'étaient des jeunes filles au pair qui emmenaient les enfants après l'école euh + au jardin jouer au jardin ou jouer + *faire du patin à roulettes sur l'avenue de Breteuil ou l'avenue d'Saxe* et cetera mais y avait toujours un adulte
- 3 S : oui + et vous avez une idée les les jeux entre vous et les enfants les jeux ont beaucoup changé ?

- 4 Y : ++ oui quand même oui  
 5 S : *le patin à roulettes c'était pas pour vous ?*  
 6 Y : ben ++ le patin à r- *si si moi j'ai fait beaucoup d'patins à roulettes si on faisait à ma génération on faisait beaucoup d'patins à roulettes* et les enfants ont fait du patins à roulettes et du roller [...]  
 [CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]

Au lieu de répondre avec un simple *si*, Y utilise le marqueur rédupliqué *si si* (tdp 6). Bien qu'elle n'ait pas insisté, la locutrice Y a déjà dit explicitement qu'elle faisait du patin à roulettes quand elle était jeune. La question de S *le patin à roulettes c[est n]était pas pour vous ?* n'est pas pertinente, puisque S connaît déjà la réponse. Il n'est donc pas nécessaire de la reposer. Le marqueur *si* réfute l'interronégative et la réduplication souligne, en même temps, la non-pertinence de son énonciation.

**b) Le thème de l'intervention du locuteur A n'est pas pertinent car il s'éloigne du sujet principal de la discussion, auquel il faut revenir**

Ce type de problème se retrouve essentiellement dans des contextes où le locuteur fait une digression puis il revient au sujet principal de la conversation. Ce retour est signalé par l'énonciation de *oui oui*, *non non* ou *si si*. Le marqueur rédupliqué sert de signal du *topic shift* (Fraser, 2009). En (9), l'intervieweuse S a questionné ses allocutaires au sujet de la convivialité dans leur immeuble. Les locutrices R et B expliquent qu'il y a une bonne vie d'immeuble et elles donnent des exemples :

- (9) 1 B : puis moi j' suis devenue très copine avec mon voisin du dessous qui habite donc aussi un studio avec  
 2 R : on a une vraie  
 3 B : qui je vais très souvent boire des verres à l'Express bar (rire)  
 4 S : d'accord  
 5 J : oui et chez IKEA aussi  
 6 R : et moi j'ai une copine  
 7 B : non ça ça s'est pas partie  
 8 R : dans l'escalier d'à côté avec qui j' vais à l'Entrepôt  
 9 S : oui donc si  
 10 R : *oui oui* on a une bonne vie d'immeuble  
 11 S : vous avez une vie d'immeuble  
 [CFPP2000, Entretien de Blanche et Jean-Claude Duchemin, et de Reine Cérêt]

Pour justifier la réponse affirmative *oui*, *on a une bonne vie d'immeuble*, la locutrice R explique qu'elle a une voisine qu'elle voit souvent en dehors de l'immeuble. Suite à l'affirmation récapitulative de l'intervieweuse, *oui donc si* (tdp 9), R intervient pour confirmer sa réponse positive et conclure sa digression : *oui oui on a une bonne vie d'immeuble*. Un *oui* simple confirmerait d'une manière neutre l'assertion de S *oui donc si*. Le marqueur rédupliqué *oui oui* signale que les commentaires de R s'éloignaient du

thème principal de la conversation (la convivialité), en abordant des sujets accessoires (ce qu'elle fait avec sa voisine). *Oui oui* marque l'accord et le retour au thème principal de la conversation.

Cet emploi se retrouve souvent dans des discours monologaux, comme (10), dans lequel S demande à Y comment s'est passé son départ de chez ses parents et celui de ses propres enfants. Y veut souligner la différence entre les deux générations : avant on partait quand on se mariait, et ses enfants sont partis quand ils ont voulu.

- (10) 1 S : le passage de la de la maison à l'extérieur + avant le mariage les premières copines ça s'est fait comment  
 2 Y : ah pour mes enfants  
 3 S : pour vous et pour eux ?  
 4 Y : ah pour moi c'était hors de question bien évidemment si on pouvait on pouvait s'installer chez + chez soi mais non mariée mais en tous cas pas avec un garçon et on allait pas en week-end avec un garçon euh + mais je dirais que ce+ euh bon ça c'était ma génération ben *mes enfants ils se sont installés chez eux quand ils m'ont dit qu'ils voulaient s'installer chez eux* + j'ai un fils qui euh + quand il est entré en + oui quand il est entré à chimie Paris + quand il était *quand ils étaient en prépa ils étaient très contents d'être à la maison* parce que + parce qu'en prépa la vie est quand même un peu dure et que + d'avoir euh + quel-à quel à quelqu'un + un bon petit déjeuner l'matin avant d partir et de dîner l'soir + et mon fils aîné a demandé à s'installer chez lui euh quand quand il est entré à chimie d'Paris et + on lui a trouvé un studio euh + à + quai d'Valmy dont il était très content + et donc euh + *non non + moi ils se sont installés quand ils ils avaient envie d's'installer* ça ça a pas posé d'problèmes on les a aidés financièrement et tout euh + non ça  
 + non *à ma génération c'était + c'était hors de question* ma mère aurait eu une attaque (rire) non ça s'était pas du tout + j'ai pas d'cop j'ai j'ai pas d' a- j'ai des amies qui se sont installées les parents avaient installé parce que les appartements étaient trop petits et puis que elles + elles travaillaient + plus ou moins et cetera + que les parents ont aidé à s'installer dans des studios mais j'ai aucune amie qui s'est installée avec un garçon *non non*

[CFPP2000, Entretien d'Yvette Audin]

Après avoir dit que ses enfants se sont installés tout seuls quand ils ont voulu, Y commence une digression pour donner des détails : *j'ai un fils qui, quand il est entré à chimie Paris... ; quand ils étaient en prépa, ils étaient très contents d'être à la maison*, etc. Y clôt sa digression avec *non non* puis en répétant sous forme d'assertion le point de vue qu'elle défend : *ils se sont installés quand ils avaient envie d[e] s'installer*. Le marqueur rédupliqué signale le retour au sujet principal de conversation. Nous avons du mal à savoir à quel contenu sémantique exact renvoie *non non*. Est-ce qu'il s'oppose à



l'idée implicite que le départ des deux générations se passait de la même façon, ou plutôt confirme-t-il l'idée contraire ? Il serait possible de trouver *oui oui* sans que le sens global du discours soit altéré. Ici, ce qui est mis en avant est la valeur structurante de clôture de la reduplication, plutôt que la valeur confirmative ou réfutative du marqueur. La reduplication sert davantage d'indice de problème et de marque de structuration de la conversation<sup>23</sup>, que de marque de désaccord.

Toujours en (10), dans la deuxième partie du tour de parole 4, Y explique que pour sa génération il était hors de question de quitter la maison toute seule ou avec un copain. La locutrice continue en parlant du cas de ses amies. Un dernier *non non* signale la clôture de cette nouvelle digression et de l'intervention de Y. Une fois de plus, le marqueur redupliqué intervient dans la construction et dans la structuration de la conversation, en mitigeant sa valeur pragmatique d'accord ou de désaccord.

### c) Le locuteur B réclame l'autorité épistémique sur ce que le locuteur A a dit

Le dernier problème que peut mettre en évidence la reduplication de *oui, non* et *si* correspond au fait que le locuteur B réclame une autorité sur la connaissance de l'information évaluée par le locuteur A, ce que Heritage et Raymond (2005) appellent l'autorité épistémique. Outre la valeur d'accord ou de désaccord des marqueurs *oui oui, non non* et *si si*, la reduplication signale aussi que le locuteur a « plus le droit que l'allocutaire de dire X ». Heritage (2002) a décrit dans les mêmes termes, pour l'anglais, les réponses à une assertion précédées de l'interjection *oh* : une réponse de type *oh yes/no* ou *oh p* permet au locuteur de réclamer un accès indépendant à l'information soumise à évaluation de l'allocutaire. Il en serait de même en français pour les expressions *ah*<sup>24</sup> *oui/non/si* confirment ou réfutent un discours antérieur. Les marqueurs redupliqués *oui oui, non non* ou *si si* auraient donc, dans certains cas, une valeur interactionnelle identique à celle de *ah oui/non/si*. L'exemple (11) illustre cette coïncidence de valeurs. JP parle d'un jeune qui passait son temps à lire devant le supermarché du quartier. M ajoute que le garçon y est toujours, ce que B confirme avec *oui oui* (tdp 8) et M, à son tour, avec *ah il y est toujours* :

- (11) 1 JP : un moment il y avait un groupe de jeunes j'sais pas si vous souvenez  
2 JP : X

<sup>23</sup> Roulet *et al.* (1985) appellent *marqueurs de structuration du discours* les connecteurs pragmatiques sémantiquement vides qui marquent un enchaînement ou un décrochement dans la structure hiérarchique du discours. Ces marqueurs ne servent qu'à articuler le discours. Dans le cas de *oui oui, non non* et *si si*, ce n'est pas le marqueur redupliqué qui structure la conversation, mais la reduplication, en tant que ressource linguistique, qui apporte des précisions sur la construction et l'organisation de la conversation « en cours de route ».

<sup>24</sup> En anglais l'interjection *oh* est la plus fréquente, alors qu'en français, c'est *ah* (Bert *et al.*, 2008). En français, dans la conversation spontanée, *ah* et *oh* n'ont pas la même valeur. Le corpus que nous avons utilisé sont transcrits plus de *ah* que de *oh*, mais lors de l'écoute des enregistrements nous remarquons qu'il y a souvent des confusions, d'autant plus que phonétiquement les deux interjections sont très proches et les locuteurs ne les réalisent pas toujours d'une façon nette.

- 3 S : mm  
 4 M : devant Casino ?  
 5 JP : oui euh: + il y en avait un qui passait son temps à lire toute la journée  
 6 JP : XXXX  
 7 M : mais il y est toujours  
 8 B : *oui oui il y est toujours*  
 9 M : *ah il y est toujours*  
 10 B : par contre en ce moment il y a des: il y a des camions  
 [CFPP2000, Entretien de Bernard Rosier et de Micheline Rosier]

Les réponses de M et B *oui oui il y est toujours* et *ah il y est toujours* n'apportent aucune information nouvelle, elles confirment l'énoncé *il y est toujours* du tour de parole antérieur. Le marqueur redoublé et l'interjection *ah* servent aux locuteurs à réclamer l'autorité pour émettre l'assertion *il y est toujours*. Un *oui* simple serait une marque d'accord neutre. Ce que M dit, B le savait déjà, et c'est ce que signale la reduplication de *oui*. Immédiatement, M réclame aussi son droit de connaissance en faisant précéder l'assertion *il y est toujours* de l'interjection *ah* : c'est elle qui l'a dit en premier (tdp 7). Le problème soulevé par la reduplication ne se situe pas au niveau de l'information, mais au niveau du degré de connaissance de cette information et, par conséquent, au droit de l'énoncer.

Dans ce même entretien, les époux Rosier (Bernard et Micheline) emploient très souvent des marqueurs redoublés. Il s'agit d'un moyen linguistique pour montrer leurs connaissances solides sur leur quartier et donc de réclamer le droit d'en parler. En (12), la conversation tourne autour des indigents du quartier. Bernard explique qu'il a son propre indigent, à qui il donne régulièrement de l'argent. Jean-Paul ne comprend pas bien ce que veut dire « mendiant officiel » et il demande si c'est le mendiant qui s'adresse à Bernard.

- (12) 1 M : on a on a remarqué quand même pas mal de: + de: de clodos quoi  
 2 S : mm  
 3 B : ah moi  
 4 M : de clochards sur la place mais: il y en a un peu moins là maintenant  
 5 B : moi ça fait trois: bien un peu plus d'trois ans enfin: trois ans que j'ai un: mendiant officiel +  
 6 M : mm  
 7 JP : ah oui ? +  
 8 B : un mend-  
 9 JP : qui s'adr- il s'adresse à toi euh  
 10 B : *non non* enfin c'est moi  
 11 M : *non non* c'est lui qui s'adresse à lui  
 12 S : *non* ça veut dire que tu lui donnes XXX  
 13 B : que je lui donne tous les jours ou quasiment  
 [CFPP2000, Entretien de Bernard Rosier et de Micheline Rosier]

Les locuteurs M et B enchaînent de façon simultanée sur la demande de confirmation de JP [*le mendiant*] *s'adresse à toi ?* avec le marqueur redoublé *non non*. L'intervieweuse S, en revanche, répond avec un *non* simple suivi d'un développement. Le problème dans le discours précédent, signalé par la reduplication, est aussi lié au statut des locuteurs et, par conséquent, à l'accès à l'information apportée. M et B donnent leur point de vue sur un événement qui les concerne eux deux et qui est exclu du domaine de connaissances de JP et de S (un *B event*, selon Heddesheimer (1974)). Le couple a une autorité épistémique sur leurs allocutaires, comme en témoigne la reduplication, qui n'est qu'un indice de celle-ci. S n'est pas non plus au courant de la situation présentée par B, mais elle comprend ce que celui-ci veut dire par « mendiant officiel ». Se sachant externe à l'histoire du mendiant officiel, elle répond à la question de JP avec un *non* simple, sans montrer aucune connaissance préalable de l'information évaluée. Une réponse avec un marqueur redoublé aurait été surprenante, voire malpolie. Dans la bouche de M et de B, le marqueur redoublé *non non* réfute [*le mendiant*] *s'adresse à toi ?*, en même temps qu'il signale la non pertinence de la question, ne serait-ce que parce que M et B considèrent étrange le sens que donne JP à l'expression *mendiant officiel*. La reduplication de *non* sert non seulement à réclamer l'autorité épistémique, mais aussi à réfuter l'énonciation du discours de l'allocutaire.

Dans l'exemple (12), la réponse négative répétée en bouche des différents locuteurs crée un effet d'insistance<sup>25</sup>. Cette valeur d'intensification du refus ne provient pas de la reduplication, c'est la conséquence de l'énonciation d'une même réponse à plusieurs reprises. Comme nous l'avons dit, l'accord et le désaccord qu'expriment *oui*, *non* ou *si* ont un caractère binaire où il n'y a pas de gradation. La gradation se trouve au niveau de l'énonciation car l'acte réfutatif ou confirmatif est répété (on n'est pas plus d'accord ou en désaccord lorsque l'on dit cinq ou six fois la même chose). La reduplication, en soi, ne renforce pas le refus ou l'acceptation. La reduplication apparaît lorsque le locuteur estime qu'il y a un problème comme l'énonciation d'une information que le locuteur a déjà traitée. Le locuteur insiste donc dans sa réponse, car il l'a déjà formulée. Le marqueur redoublé signale le problème, mais l'impression de renforcement ou d'insistance découle de la réitération de la réponse. Cette valeur d'intensification dérive de la valeur pragmatique primaire de la reduplication, mais ce n'est pas sa valeur essentielle.

Pour conclure notre description des marqueurs redoublés *oui oui*, *non non* et *si si*, nous commenterons un dernier exemple où apparaissent superposés les trois possibles problèmes discursifs que la reduplication signale. Dans l'exemple (13), le décumul du marqueur *oui* redoublé (*oui oui oui oui*, *oui oui*, *oh oui oui*, etc.) vise à signaler la nécessité de revenir au sujet central, à réclamer la connaissance sur ce que l'on dit et, en définitive, à couper la parole aux allocutaires. Ici l'intervieweuse S pose une question

<sup>25</sup> Nous remercions l'un des évaluateurs anonymes pour ses commentaires au sujet de l'insistance qui nous ont permis d'approfondir notre réflexion.

sur la relation des riverains avec les commerçants du quartier, à laquelle R répond avec une information qui ne s'ajuste pas à la question. La fille de R, la locutrice B, intervient et développe une réponse mieux adaptée. B signale aussi à sa mère que sa réponse n'était pas exactement celle que l'on attendait. R répare l'erreur en employant des reduplications, *oui pardon oui oui oui non non* (tdp 9). Cependant, B et S insistent en donnant des exemples sur le type de réponse attendue.

- (13) 1 R : mais j'ai beaucoup d'commerçants on a beaucoup d' commerces oui et les  
 2 B : oui mais c'que t'as des commerçants qui sont qui te reconnaissent en dehors de ton marchand d' fruits dont t'as parlé  
 3 B : précédemment +  
 4 R : oh oui +  
 5 B : non mais c'est  
 6 R : oui  
 7 B : parce que j' pense que c'était ça la question  
 8 S : oui  
 9 R : oui pardon *oui oui + oui oui + non non*  
 10 S : tu sais les commerçants attiré qui disent « oh ben vous m' payerez une autre fois » ou euh  
 11 R : *oui oui* ça j'ai + + *oui oui* oh ben c'est oui  
 12 B : tu dis « j' vais à ma charcuterie »  
 13 R : *oh oui oui* c'est ma  
 14 B : alors que c'est pas ta charcuterie  
 15 R : mes boulangeries mes boulangeries  
 16 B : X c'est au pluriel ça  
 17 S : et qui du coup euh + font pencher la balance du bon côté  
 18 R : *oui oui* le le +  
 19 S : trient, enlèvent le fruit abim  
 20 R : *oui oui* le plus fort c'est sûrement le le mon mon petit fruits et légumes là puisque comme je  
 21 B : et les boulangeries aussi  
 22 R : mais les boulangeries *oui oui* j' suis assez co- et puis mon pharmacien j'y passe ma vie

[CFPP2000, Entretien de Blanche et Jean-Claude Duchemin, et Reine Cérêt]

Dans chacune de ses prises de parole, R emploie le marqueur *oui* reduplicqué sous différentes formes. Elle se montre en accord avec le contenu des énoncés des allocutaires, mais, en même temps, la reduplication indique que ce n'est plus nécessaire de continuer à développer le sujet : elle a compris la réponse que l'on attendait d'elle. Le fait de répondre avec un marqueur reduplicqué invite les autres membres de la conversation à cesser de traiter le sujet accessoire (les explications sur le type de réponse attendue, autrement dit la réparation de l'erreur précédente), pour revenir au sujet central (la relation entre commerçants et riverains). Par ailleurs, la reduplication sert à réclamer

la connaissance sur les informations apportées. S et B donnent des détails ou des exemples de la relation que R peut avoir avec les commerçants (tdp 14, 17, 19 et 21). S'agissant d'informations qui appartiennent au domaine de connaissances de R (sa propre relation avec les différents commerçants), c'est elle qui a plus le droit d'en parler. Bien que *oui oui* marque l'accord avec le contenu de la conversation, il sert à marquer un désaccord au niveau de sa construction et à suggérer la clôture de la séquence de réparation, en même temps que la locutrice réclame l'autorité épistémique de ce qui est dit.

Contrairement aux formes simples, les marqueurs *oui*, *non*, *si* rédupliqués se rapportent non seulement d'une manière spécifique au tour de parole qui précède, mais aussi en général à la séquence qui est en cours de déroulement. Les marqueurs rédupliqués ne se limitent pas à marquer l'accord ou le désaccord dans l'échange minimal constitué par deux tours de parole, ils interviennent aussi dans la construction de la conversation et dans le jugement de la pertinence de l'énonciation du discours antérieur.

#### 4. Conclusion

La réalisation multiple des marqueurs *oui*, *non* et *si* n'a pas uniquement pour fonction de renforcer le point de vue que le locuteur soutient. Outre la valeur pragmatique d'accord ou de désaccord de ces marqueurs, la réduplication signale que le discours ou l'énonciation antérieurs sont problématiques et que la séquence discursive en cours devrait se terminer. La position de la réduplication dans la conversation peut influencer aussi la nature du problème pointé. En début d'intervention, la réduplication permet souvent de réclamer une autorité sur l'accès à une information ou de signaler la non pertinence de l'énonciation. Le locuteur cherche à couper la parole à l'allocutaire, ou du moins à recouvrir les paroles de l'allocutaire avec sa voix en réclamant le silence. À l'intérieur du tour de parole, la réduplication sert de préférence à signaler le retour au sujet principal de la discussion. Dans tous les cas il existe un problème dans le discours antérieur qui invite à clôturer la séquence conversationnelle. La réduplication sert de signal d'alerte de cette « problématicité ».

Notre description du fonctionnement pragmatique et interactionnel des marqueurs *oui oui*, *non non* et *si si* tente de contourner l'usage des notions d'intensité ou de renforcement de l'accord ou du désaccord avec le discours antérieur. La valeur d'insistance est une conséquence du fait que la réduplication signale le problème de traiter un sujet abordé précédemment. À notre sens, l'approche conversationnelle proposée par les analystes de la conversation rend mieux compte des enjeux de la réduplication de ces marqueurs. Il nous semble difficile de déterminer si les marqueurs rédupliqués *oui oui*, *non non* et *si si* sont des marqueurs différents des marqueurs simples, avec une valeur pragmatique propre – comme *tiens tiens* face à *tiens* –, autrement dit de savoir s'il s'agit d'une réduplication lexicale ou pragmatique (dans le sens de Dostie). Les

marqueurs *oui oui*, *non non* et *si si* conservent généralement leur valeur pragmatique d'accord ou de désaccord, mais celle-ci devient parfois secondaire face à l'importance de la valeur interactionnelle qui intervient dans la structuration du discours et dans la relation entre locuteurs. Ainsi, la description de la reduplication en termes d'insistance nous a semblé moins pertinente. Notre démarche a consisté à réfléchir au phénomène de la reduplication en soi, en tant que moyen linguistique pour *marquer* le discours, plutôt qu'à définir la valeur pragmatique propre des particules redupliquées.

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Irène TAMBA (2013) : « Autour du concept d'intensification ». *Langue française*, 177 : 1, 3-8. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.177.0003>
- ATILF-CNRS & UNIVERSITÉ DE LORRAINE : *Base textuelle FRANTEXT*. URL : <http://www.frantext.fr>
- BERT, Michel *et al.* (2008) : « “Oh :, Oh là là, oh ben...” », les usages du marqueur “oh” en français parlé en interaction ». *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*. Institut de Linguistique Française, EDP Sciences, 685-701. DOI : <https://doi.org/10.1051/cmlf08099>
- CNRS/COCOON-CLESTHIA & LANGAGE ET LANGUES : *Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP)*. URL : [http://purl.org/poi/crdo.vjf.cnrs.fr/crdo-COLLECTION\\_CFPP2000](http://purl.org/poi/crdo.vjf.cnrs.fr/crdo-COLLECTION_CFPP2000)
- DOSTIE, Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- DOSTIE, Gaétane (2007) : « La reduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De là à là là ». *Langue française*, 154 : 2, 45-60. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.154.0045>
- DOSTIE, Gaétane (2011) : « La reduplication en langue et en discours. *Oui oui oui, non non non non non non non* », in Sylvie Hancil (éd.), *Le rôle de l'affect dans les marqueurs discursifs*. Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 133-154.
- DOSTIE, Gaétane (2013) : « Reduplication et négation dans le domaine des quantifieurs/intensifieurs. BEN/BEN BEN et [BEN BEN]<sup>NÉG</sup> en français québécois », in Jacques François, Pierre Larrivée, Dominique Legallois & Franck Neveu (éds.), *La linguistique de la contradiction*. Bruxelles, Peter Lang, 123-141.
- DOSTIE, Gaétane (2016) : « La reduplication à valeur d'insistance dans une grammaire accueillant la langue des conversations familières ». *Langue(s) & Parole*, 2, 111-131.
- DOSTIE, Gaétane & Claus PUSCH (2007) : « Présentation ». *Langue française*, 154 : 2, 3-12. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.154.0003>
- FLORICIC, Franck & Françoise MIGNON (2007) : « *Non non* et *no no* en français et en italien : répétition ou reduplication », in Alexis Michaud & Aliyah Morgenstern (éds.), *La reduplication*. Paris, Ophrys, 49-61.

- FRASER, Bruce (2009) : « Topic Orientation Markers ». *Journal of Pragmatics*, 41, 892-898. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2008.08.006>
- GOLATO, Andrea & Zsuzsanna FAGYAL (2008) : « Comparing single and double sayings of the German response Token *ja* and the role of prosody: A conversation analytic perspective ». *Research on Language and Social Interaction*, 41 : 3, 241-270. DOI: 10.1080/08351810802237834
- HAMMER, Françoise (1997) : « Iconicité et reduplication en français ». *Folia Linguistica*, 31 : 3-4, 285-300.
- HEDDESHEIMER, Christian (1974) : « Notes sur l'expression verbale de l'assentiment et de la confirmation en anglais ». *Mélanges pédagogiques du Centre de Recherches et d'Applications Pédagogiques en Langues*, 29-40.
- HERITAGE, John (1998) : « Ob-prefaced responses to inquiry ». *Language in Society*, 27 : 3, 291-334.
- HERITAGE, John (2002) : « Ob-prefaced Responses to Assessments : a Method of modifying Agreement/Disagreement », in Cecilia Ford, Barbara Fox & Sandra Thompson (éds.), *The Language of Turn and Sequence*. Oxford, Oxford University Press, 196-224.
- HERITAGE, John & Geoffrey RAYMOND (2005) : « The Terms of Agreement: Indexing Epistemic Authority and Subordination in Talk-in-Interaction ». *Social Psychology Quarterly*, 68, p. 15-38. DOI : <https://doi.org/10.1177/019027250506800103>
- KEEVALLIK, Leelo (2010) : « Social action of syntactic reduplication ». *Journal of Pragmatics*, 42 (3), 800-824. DOI : <https://doi.org/10.1016/j.pragma.2009.08.006>
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1996) : *La Conversation*. Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2012) : « Analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés », in *Congrès Mondial de Linguistique Française 2012*, EDP Sciences, 125-42. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100338>
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2016) : « Oui et ses variantes en français : l'expression de l'accord dans les débats présidentiels ». *Testi e linguaggi*, 10, 15-38. DOI : <http://dx.doi.org/10.14273/unisa-1664>
- KLEIBER, Georges (2013) : « À la recherche de l'intensité ». *Langue française*, 177 : 1, 63-76. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.177.0063>
- LEFEUVRE, Florence & Dominique LEGALLOIS (2020) : « Les marqueurs discursifs redupliqués : le cas de *oui oui oui oui* », in Gaétane Dostie & Pierre Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique : modalité intra- et extra-phrastique*. Caen, Presses universitaires de Caen.
- LITTELL, Jonathan (2006) : *Les Bienveillantes*. Paris, Gallimard.
- MICHAUD, Alexis & Aliyah MORGENSTERN [éds.] (2007) : *Faits de langues*, 29 (« La reduplication »). Paris, Ophrys.
- MORAVCSIK, Edith (1978) : « Reduplicative Constructions », in Joseph Greenberg (éd.), *Universals of Human Language*, vol. 3. Stanford, Stanford University Press, 297-334.



- MÜLLER, Frank E. (1996) : « Affiliating and disaffiliating with continuers : prosodic aspects of reciprocity », in Elizabeth Couper-Kuhlen & Margret Selting (éds.), *Prosody in conversation*. Cambridge, Cambridge University Press, 131-176.
- OPPERMANN-MARSAUX, Evelyne (2019) : « De *voilà* à *voilà voilà* : L'évolution d'un marqueur discursif en français (19<sup>e</sup> -20<sup>e</sup> siècles) ». *Studia Linguistica Romanica*, 2, 88-106. DOI: <https://doi.org/10.25364/19.2019.2.5>
- PÉROZ, Pierre (2009) : « On ne dit pas ouais ! ». *Langue française*, 161 : 1, 115-134. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.161.0115>
- POMERANTZ, Anita (1984) : « Agreeing and disagreeing with assessments : some features of preferred/dispreferred turn shapes », in J. Maxwell Atkinson & John Heritage (éds.) *Structures of Social Action*. Cambridge, Cambridge University Press, 57-101.
- ROMERO, Clara (2007) : « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage ». *Travaux de Linguistique*, 54, 57-68. DOI : <https://doi.org/10.3917/tl.054.0057>
- ROULET, Eddy *et al.* (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Peter Lang.
- SCHEGLOFF, Emmanuel A. (2007) : *Sequence Organization in Interaction: a Primer in Conversation Analysis*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SIDNELL, Jack & Tania STIVERS. (2012) : *The Handbook of Conversation Analysis*. Oxford, John Wiley & Sons.
- SOHAIL, Ayesha & Habib Ullah PATHAN (2013) : « Two Different Interactive Functions: Comparing Single and Repeated *Ācha* (*okay*) in Urdu Conversation ». *Kashmir Journal of Language Research*, 16 : 1, 29-45.
- SORJONEN, Marja-Leena & Auli HAKULINEN (2009) : « Alternative responses to assessments », in Jack Sidnell (éd.), *Conversation Analysis*. Cambridge University Press, Cambridge, 281-303.
- STIVERS, Tania (2004) : « 'No no no' and Other Types of Multiple Sayings in Social Interaction ». *Human Communication Research*, 30 (2), 260-293. DOI : <https://doi.org/10.1111/j.1468-2958.2004.tb00733.x>
- STIVERS, Tania (2005) : « Modified Repeats : One Method for Asserting Primary Rights From Second Position ». *Research on Language and Social Interaction*, 38 : 2, 131-158. DOI : [https://doi.org/10.1207/s15327973rlsi3802\\_1](https://doi.org/10.1207/s15327973rlsi3802_1)
- SVENNEVIG, Jan (2001) : « *Ja, jo* and *nei* initiating responses to wh-questions in Norwegian », in Heinz Vater & Ole Letnes (éds.), *Modality and more*. Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 143-165.
- TANNEN, Deborah (1987) : « Repetition in Conversation : Toward a Poetics of Talk ». *Language*, 63 : 3, 574-605. DOI : <https://doi.org/2017-06-05 17:43:22>
- VÁZQUEZ CARRANZA, Ariel (2017) : « Some uses of 'no' in Spanish talk-in-interactions ». *International Review of Pragmatics*, 9, 224-247. DOI : <https://doi.org/10.1163/18773109-00901009>